

2-02.598 a II
annexe A 2.2
60880



PLAN D'EXTENSION

CONCERNANT LES TERRAINS AU LIEU-DIT : LA CHAUMIERE

VOIR PLAN D'EXTENSION 2 CONCERNANT LES REGIONS PERIPHERIQUES ET FORAINES DE LAUSANNE

ADDENDA AU REGLEMENT DU PLAN D'EXTENSION LEGALISE NO 598 DU 28 NOVEMBRE 1980

Approuvé par la Municipalité de
Lausanne dans sa séance du **25 NOV. 1994**

La syndique: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

Approuvé par le Conseil communal
de Lausanne dans sa séance du

5 DEC. 1995

Le président: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

PLAN SOUMIS À L'ENQUÊTE PUBLIQUE
À LA DIRECTION DES TRAVAUX

du **9 JAN. 1995**

au **7 FEV. 1995**

Lausanne, le **8 MARS 1995**

La syndique: *[Signature]* Le secrétaire: *[Signature]*

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT
dans sa séance du **1 MAI 1996**

l'atteste,

LE CHANCELIER:



[Signature]

REGLEMENT

CHAPITRE V - Zone artisanale et industrielle

L'article 19 est abrogé et remplacé par l'article suivant :

Article 19 nouveau

La zone est destinée à recevoir des bâtiments abritant des établissements à caractère industriel et artisanal.

Des surfaces administratives ou commerciales sont également admises pour autant qu'elles ne dépassent pas les 50 % des surfaces brutes de plancher utile totales.

Des logements de gardiennage peuvent être admis.

Les surfaces brutes de plancher utile sont calculées selon la norme 514.420 de l'Institut pour l'aménagement local, régional et national (ORL).

La Municipalité est compétente pour admettre exceptionnellement d'autres affectations (sports, loisirs, etc.) pour autant qu'elles n'impliquent pas d'inconvénient pour le voisinage.

CHAPITRE XII - Règles générales applicables à toutes les zones

Article 60 nouveau

abrogé par 66430 du 23.09.03

En application des articles 43 et 44 de l'Ordonnance sur la protection contre le bruit, OPB, du 15 décembre 1986, le degré III de sensibilité au bruit est attribué à l'ensemble du périmètre.

LISTE DES PROPRIETAIRES

PARCELLE NO	PROPRIETAIRE
1864	S.I. NORIMMOB A
2399	SEDELEC S.A.
2556	GESTOFID GERANCE S.A.
2763	LISTA ORGANISATION S.A.
2988	P.P.E. AVENUE DES BOVERESSES 54
7344	D'AGOSTINO JEAN ET MARCHAND JACQUES
7389	P.P.E. AVENUE DES BOVERESSES 56-58

DOSSIER	PREAVIS	ILOT	DATE	ARCH.
4.1.4		0808	21.11.1994	PF